



**La gestion de la prévention des déchets
ménagers et assimilés dans huit pays/régions
d'Europe :
les actions innovantes pour la Région wallonne**

Étude réalisée pour
la RW

Mai 2010

Research, Development & Consulting

Av. Eugène Plasky, 157
B-1030 Bruxelles (Belgique)

Tél. +32 (0)2 420 28 23
Fax +32 (0)2 428 78 78

Web : www.rdcenvironment.be
E-Mail : rdc@rdcenvironment.be

Life Cycle Assessment,
Waste Management,
Impact Assessment

Table des matières

I.	INTRODUCTION	5
II.	SYNTHESE DES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION	6
III.	FICHES PAR PAYS	11
III.1	Allemagne	11
III.1.1.	DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	11
III.1.2.	LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	12
III.2	France	14
III.2.1.	DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	14
III.2.2.	LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	16
III.2.2.1	Axe 1 : Mobiliser les acteurs	16
III.2.2.2	Axe 2 : Agir dans la durée	17
III.2.2.3	Axe32 : Assurer le suivi	21
III.2.3.	LE FINANCEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION MENEES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES.....	21
III.3	Pays-Bas.....	24
III.3.1.	DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	24
III.3.2.	LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	25
III.4	Région de Bruxelles-Capitale.....	27
III.4.1.	DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	27
III.4.2.	LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	28
III.4.2.1	Actions complémentaires	32
III.4.3.	LES POTENCIELS / OBJECTIFS DE REDUCTION EN REGION BRUXELLES-CAPITALE	33
III.5	Flandre	34
III.5.1.	DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	34
III.5.2.	LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	35
III.5.2.1	Les actions issues des 6 programmes d’actions	35
III.5.2.2	Actions complémentaires	41
III.5.3.	LES POTENTIELS / OBJECTIFS DE REDUCTION EN FLANDRE	43
III.6	Royaume-Uni (Angleterre)	44
III.6.1.	DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	44
III.6.2.	LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	45

III.7 Suède	46
III.7.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	46
III.7.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE	47
III.8 Suisse	49
III.8.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	49
III.9 Pays nordiques	50
III.9.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION	50
III.9.2. LEVIERS POLITIQUES POUR LA PREVENTION DES DECHETS	52
III.10 Autres pays, autres actions	54
IV. BIBLIOGRAPHIE	56

I. Introduction

Ce benchmarking a été réalisé en suivant la méthodologie suivante :

- Huit pays/régions étudié(e)s : Allemagne, Angleterre, Bruxelles Capitale, Flandre, France, Pays-Bas, Suisse, Suède ;
- Contact avec organismes en charge de la gestion des déchets dans chaque pays et analyses bibliographiques ;
- Identification du mode général de prise en compte de la prévention des déchets ménagers dans chacun des pays ;
- Identification des actions de prévention prévues, en cours et/ou réalisées, et des indicateurs publiés dans chaque pays ;
- Rédaction des fiches par pays, reprenant uniquement les actions de prévention non présentes dans le PWD 2010 et les Axes Directeurs. Ainsi les actions prévues, en cours et/ou réalisées identiques à celles de la Région wallonne ne sont pas présentées à l'exception d'actions pour lesquelles il y a une approche différente de celle proposée en Région wallonne.

L'objectif de ce document est de fournir au Comité d'Accompagnement une première présentation de toutes les actions novatrices pour la Région wallonne identifiées dans les pays étudiés. La sélection des actions à intégrer dans le nouveau programme d'actions de la Région sera faite lors d'un CA.

Les actions présentées dans ce rapport sont des actions générales, décrivant les grandes lignes de la politique de prévention des pays étudiés. Les actions de terrain (cf. le document de l'ACR+, la semaine européenne de la prévention) n'ont pas été reprises (à quelques exceptions prêtes) dans ce document.

Certaines actions, en cours de réalisation et/ou inscrites dans le PWD 2010 et/ou dans les Axes Directeurs, ont été reprises puisque des potentiels de réduction ont été calculés, basés sur la réalisation d'un groupe d'actions.

Enfin une description de la gestion des subventions attribuées aux pouvoirs locaux pour financer des actions de prévention est également présentée pour la France et la Flandre.

II. Synthèse des actions innovantes pour la Région

Le tableau ci-dessous recense l'ensemble des actions présentées dans les fiches pays selon deux typologies croisées : Type d'action (sensibilisation/communication, formation, partenariats/plates-formes actions citoyennes et études/R&D/instruments) et champ de l'action (Distribution / produits, Gaspillage alimentaire / Déchets verts, Dématérialisation, Réduction de la production de déchets (transversale), Emballages, Encombrants/DEEE, Exemplanité des pouvoirs publics, Suivi de la prévention).

Champ des actions	Types d'action			
	Sensibilisation/Communication	Actions citoyennes	Partenariats / plate-formes	Etudes/R&D/Instruments
Distribution / produits	<p>Site Internet de produits répondant à trois critères : meilleure qualité, bon rapport qualité/prix et les plus respectueux de l'environnement (G)</p> <p>Cleap Production Programme 2 (CPP2) : programme sur l'éco-efficience (N)</p> <p>Campagnes de sensibilisation sur les impacts des biens de consommation via les concepts d'énergie grise, de bilan carbone, d'empreinte écologique (BC)</p> <p>Promouvoir la recherche objective, dénoncer les contres exemples (BC)</p> <p>"carte d'achats" (exemple de la carte "Nu" aux Pays-Bas) pour récompenser certains comportements d'achats (N) (BC)</p> <p>Sensibilisation active des concepteurs concernant le développement de produits respectueux de l'environnement (FI)</p> <p>Écodesign-award annuel (FI)</p>	<p>Application du label Entreprise Eco-Dynamique pour les activités du commerce et de la distribution (BC)</p> <p>Amélioration de la visibilité des produits respectueux de l'environnement dans les rayons des magasins (Projets pilotes) (FI)</p>	<p>Plate-forme pour développer l'affichage environnemental de produits de consommation courante (F)</p> <p>Partenariats avec la distribution, les commerces (BC)</p> <p>Mise en place d'une plate-forme de discussion afin d'assurer un dialogue social sur la promotion des produits respectueux de l'environnement (FI)</p>	<p>Appels à projets sur l'éco-conception et technologies moins productrices de déchets (F)</p> <p>Etude pour identifier les mécanismes mis en place dans les autres pays ou régions pour soutenir le remplacement des produits par des services (ex : location) (BC)</p> <p>Détermination du taux de produits écologiques dans l'approvisionnement et les ventes de la distribution (FI)</p> <p>Mettre en œuvre des mesures de référence pour les produits respectueux de l'environnement dans la distribution (FI)</p> <p>Mettre en place des projets pilotes sur les groupes de produits particuliers afin de promouvoir des produits respectueux de l'environnement et assurer des ventes plus élevées de ces produits (FI)</p> <p>Renforcer l'expertise sur la consommation respectueuse de l'environnement (FI)</p> <p>Scan-programme d'éco-efficience : Encourager les PME à investir dans une politique d'éco-efficience (FI)</p>

(BC) : Bruxelles-Capitale, (F) : France, (FI) : Flandre, (G) : Allemagne, (It) : Italie, (UK) : Angleterre, (Suè) : Suède

Champ des actions	Types d'action				
	Sensibilisation/Communication	Formation	Actions citoyennes	Partenariats/plates-formes	Etudes/R&D/Instruments
Réduction de la production de déchets (transversale)	<p>Ecoles de l'environnement : conseils aux écoles pour éduquer les élèves à la prévention des déchets (G)</p> <p>Campagne de sensibilisation « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » (F)</p> <p>Les opérations locales « Foyers témoin » (F)</p> <p>Guide sur des actions individuelles ou collectives destinées aux associations de consommateurs ou de protection de l'environnement (F)</p> <p>Fiche : Entreprises, vous souhaitez réduire et valoriser vos déchets tout en diminuant vos coûts? (F)</p> <p>Réalisation d'outils et renforcement des actions volontaires par des obligations plus contraignantes dans les écoles (circulaires, critères d'achats écologiques, ...) (BC)</p> <p>Guide de gestion des déchets de bureau (BC)</p> <p>Reconnaissance officielle des écoles en matière d'ErE (Education relative à l'Environnement) (BC)</p> <p>Mise en place d'une information claire via l'étiquetage, la labellisation pour les produits respectueux de l'environnement (FI)</p> <p>Mettre en place un programme d'activités faiblement productrices de déchets exemplairec (FI)</p>	<p>Exemplarité des administrations : formation sur « l'achat public éco-responsable » et « Comment conduire une démarche éco-responsable ? » (F)</p> <p>« Test déchets d'alimentation » (N)</p> <p>Education des consommateurs par la mise en place des quartiers respectueux de l'environnement et pauvres en déchets (FI)</p> <p>Evénements sans déchets (FI)</p>	<p>Opération « objectif déchets -10% » à destination des entreprises (F)</p>	<p>Accord de coopération avec les municipalités et les provinces sur la qualité du compostage à domicile (FI)</p>	<p>Tarifification spécifique en fonction de l'action citoyenne (stop pub, compostage à domicile, langes réutilisables) (It)</p>

(BC) : Bruxelles-Capitale, (F) : France, (FI) : Flandre, (G) : Allemagne, (It) : Italie, (UK) : Angleterre, (Suè) : Suède

Champ des actions	Types d'action				
	Sensibilisation/Communication	Formation	Actions citoyennes	Partenariats/plateformes	Etudes/R&D/Instruments
Emballages	<p>Activité "Bar-à-Eau" (F)</p> <p>Chariots "mini-maxi" (F)</p>	<p>Soutenir les membres d'Eco-Emballages dans leurs démarches de prévention : formations et consultation sur l'efficacité des designs des emballages et évaluation des stratégies d'emballage existantes (F)</p>	<p>Poursuivre les actions existantes dans la grande distribution et les petits commerces (prévention et réutilisation des emballages secondaires et de transport) (FI)</p>		<p>Evaluation des résultats des actions contre les sacs jetables dans les petits commerces (BC).</p> <p>Recherche concernant l'ampleur du suremballage dans les commerces (BC).</p> <p>Promouvoir l'offre et la demande de produits moins emballés (consignes, remplissables, vrac) (BC).</p> <p>ACV des emballages à usage unique versus usage multiple (FI).</p>
Encombrants / DEEE			<p>Service de leasing de meubles de bureaux (N)</p>	<p>Démarrer des réseaux d'ateliers de réparation (FI)</p> <p>Organisation des consultations régionales entre les 'Kringloopcentra' et associations inter-municipales pour améliorer la coopération mutuelle (FI)</p>	<p>Système de reprise de Bosch : reprise du produit et échange à un prix réduit du nouveau produit.</p> <p>Explorer des nouvelles niches de réemploi (BC) (FI).</p> <p>Projets-pilotes concernant des systèmes de produits-services (FI).</p> <p>Stimuler la collecte et la vente de biens réutilisables grâce à la TVA réduite et à la taxe environnementale réduite (FI) (Fin).</p> <p>Extension de la garantie des produits (UK).</p> <p>Produits de seconde main dans les PàC (Suè).</p>

(BC) : Bruxelles-Capitale, (F) : France, (FI) : Flandre, (G) : Allemagne, (It) : Italie, (UK) : Angleterre, (Suè) : Suède

Champ des actions	Types d'action				
	Sensibilisation/Communication	Formation	Actions citoyennes	Partenariats/plates-formes	Etudes/R&D/Instru-ments
Exemplarité des pouvoirs publics	Assises de la commande publique (F) CLIC'ADEME : Cet outil a pour but de sensibiliser les Acteurs Publics à l'Eco-responsabilité (F) Guide des achats respectueux de l'environnement (FI)			Création d'une plate-forme d'échange d'expériences sur l'insertion des critères écologiques dans les cahiers des charges (BC) Test produits : Informer les autorités locales sur les utilisations de produits "verts" (FI)	Développement d'indicateurs pour les achats de produits respectueux de l'environnement dans l'administration publique (FI)
Suivi de la prévention	Tableau de bord de la prévention (F) Tableau de bord de la réparation (F) Développement d'indicateurs sur les pressions environnementales de la production de déchets (PB)				
Gaspillage alimentaire / Déchets verts	Organisation annuelle du "Mois de Juin Compost » (FI) "Love food, hate waste" (Uk) Réduction des déchets alimentaires dans les écoles via un concours (Australie)	Minimiser les déchets : mieux produire et mieux gérer les déchets alimentaires (Suè)	Organiser un congrès biennal des maitres composteurs (FI)	Collaboration étroite avec l'HORECA pour prévenir le gaspillage alimentaire et favoriser une alimentation saine et durable (BC). Création du Réseau Bruxellois pour l'Alimentation Durable (REBAD) (BC).	Prévenir le gaspillage alimentaire dans les magasins (UK). À manger bientôt (Suè). Création de supermarchés sociaux (Autriche).
Dématérialisation	Site Internet fournissant des informations et conseils pour les bureaux au quotidien (G)	<i>To print or not to print (BC)</i>			

(BC) : Bruxelles-Capitale, (F) : France, (FI) : Flandre, (G) : Allemagne, (It) : Italie, (UK) : Angleterre, (Suè) : Suède

III. Fiches par pays

III.1 Allemagne

III.1.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	~50 000 kt 566 kg/hab./an déchets municipaux (Eurostat, 2006)
Existence d'un plan	Aucun plan au niveau national. Discussion en cours pour savoir s'il y aura un plan national ou bien un plan par lander.
Objectifs de réduction	Sans objet
Régularité de l'actualisation du plan	Sans objet
Nombre de mesures	Sans objet
Suivi des mesures	Sans objet
Actualisation des mesures	Sans objet
Commentaires	<p>Aujourd'hui l'enjeu majeur est celui du recyclage et de la valorisation matière. L'Allemagne considère que la prévention n'est plus une priorité.</p> <p>Une étude est actuellement réalisée en Allemagne, concernant les actions de prévention des déchets. Elle sera terminée fin mai. Dans le cadre de cette étude un benchmark est également réalisé : 200 mesures ont été recensées en Europe. Selon l'UBA, le benchmarking n'a pas permis d'identifier des actions « originales » autres que les actions traditionnellement inscrites dans les plans de prévention des pays européens.</p> <p>Dans chaque plan de gestion des déchets ménagers des landers, il est inscrit un chapitre dédié à la prévention sans mesure précise énoncée.</p> <p>Discussions en cours pour savoir s'il s'agit d'une responsabilité fédérale ou pour chaque lander (la tendance semble être à un plan fédéral).</p>

III.1.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

La liste des actions ci-dessous a été élaborée sur la base d'une recherche Internet et de discussions avec l'UBA. Comme mentionné précédemment, il n'y a pas d'actions fédérales en termes de prévention.

Type	Intitulé	Description
Sensibilisation / communication	Eco TopTen	Site Internet présentant des listes de produits répondant à trois critères : meilleure qualité, bon rapport qualité/prix et les plus respectueux de l'environnement. Ce site présente également des conseils.
Sensibilisation / communication	www.umweltschulen.de	<p>Service d'informations en ligne : "écoles de l'environnement". C'est un projet officiel dans le cadre de la décade des Nations Unies de l'éducation pour un développement durable. Il répond aux quatre objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement et regroupement des activités ainsi que transmission large des bonnes pratiques. • Mise en réseau des acteurs de l'éducation pour le développement durable • Amélioration de la perception publique de l'Education au Développement Durable (EDD) • Renforcement des coopérations internationales <p>Sur le site, une partie est dédiée aux déchets et, notamment, fournit des conseils aux écoles pour éduquer les élèves à la prévention des déchets.</p>
Actions citoyennes	Reprise chez Bosch	<p>Pour BOSCH, le fabricant d'équipements électriques et électroniques (incluant les outils électriques et les machines à laver), le Design pour l'Environnement joue un rôle important, en voulant rendre la reprise des appareils plus efficace environnementalement et commercialement viable, en particulier en élaborant des produits en vue de leur désassemblage en fin de vie, le tri et la réutilisation.</p> <p>L'entreprise a un système de reprise des appareils. Les clients peuvent envoyer leurs outils électriques directement chez Bosch ou les ramener chez le détaillant qui leur avait vendu. Ce dernier peut fournir une nouvelle batterie ou un nouvel outil pour un prix réduit, en reprenant gratuitement les outils ne fonctionnant pas.</p> <p>Une entreprise accréditée par Bosch s'occupe de la logistique et du transport des outils vers une usine Bosch où ils sont démontés pour que les matériaux recyclables</p>

		puissent être récupérés et triés.
Sensibilisation / communication	Brochure "Abfallvermeidung in Büro" de Berliner Stadtreinigung	<p>Les autorités des grandes villes ont, dans de nombreux cas, dédié un site Internet à l'éco-responsabilité. Beaucoup font état de mesures à mettre en oeuvre au quotidien (pour les ménages et/ou les bureaux) pour prévenir la production de déchets. C'est le cas de Berlin. Sur le site Internet "Berliner Stadtreinigung" propose une brochure dans laquelle on retrouve des informations et conseils pour les bureaux au quotidien. En particulier, sensibilisation à l'utilisation du papier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser autant que possible un autre support (USB, ... au lieu d'impressions, boîtes à tartines au lieu d'emballages papier, mouchoirs en tissu et non en papier). • Tableau qui reprend pour chaque utilisation du papier (ex. brouillon) les types de papier qui peuvent être utilisés (ex. papier recyclé). • Conseils pour économiser du papier : impression 2 pages par feuille, recto-verso, avoir des imprimantes qui permettent l'impression recto-verso et en expliquer le fonctionnement à tous les utilisateurs, rassembler les « ratés » d'impression à coté de l'imprimante pour en faire des brouillons, faire les corrections à l'écran, favoriser l'enregistrement sur clé USB ou autre à l'impression pour les sauvegardes de sécurité, se servir d'un tableau d'affichage plutôt que de distribuer des copies des différentes notes à chaque travailleur, écrire à la main les points clés d'un article plutôt que de l'imprimer, s'inscrire sur la liste Robinson,... • Par rapport à l'achat du papier, trois critères principaux à prendre en compte : 1) la présence d'un label (ex. Blaue Engel) indiquant qu'il s'agit de papier recyclé (ici, 100%), mais également comme gage de qualité. 2) Regarder le degré de blanchiment du papier et 3) regarder aux économies d'argent, le papier recyclé étant moins cher. • Conseils relatifs au tri, indiquant les déchets qui vont effectivement dans les vieux papiers. • Enfin, la brochure donne également des conseils sur d'autres types de déchets générés dans les bureaux : papier hygiénique, produits de nettoyage, vaisselle réutilisable ou encore publicités et publications de la boîte.

III.2 France

III.2.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	<p>31 millions de tonnes (ménagers) Ménagers : 344 kg/hab./an Ménagers et assimilés : 594 kg / hab. / an (source : ADEME, 2006) 553 kg/hab./an déchets municipaux (Eurostat, 2006)</p>
Existence d'un plan	<p>Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du territoire a adopté en 2004 un Plan National de Prévention des déchets. Ce dernier se décline en 3 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les acteurs • Agir dans la durée • Assurer le suivi des actions <p>Son ambition est de rendre « la préoccupation de prévention aussi présente à l'esprit des Français que celle du recyclage» et ses objectifs prioritaires de limiter la production de déchets et dissocier sa croissance de celle du PIB.</p> <p>Le plan national de Prévention des déchets a été complété en 2006 par le Plan National de Soutien au Compostage Domestique. Il a pour objectif principal de réduire les quantités de déchets prises en charge par le service public, par la promotion du compostage domestique. Ce Plan vise l'implication annuelle de 100 000 foyers supplémentaires concernés par le compostage domestique.</p> <p>La loi du 3 août 2009 (loi Grenelle 1) conforte la priorité à la prévention des déchets qui devra être renforcée de l'éco-conception du produit à sa fabrication, sa distribution et sa consommation jusqu'à sa fin de vie.</p> <p>Le nouveau plan de prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le but est d'établir un plan national de prévention avec une portée réglementaire, assorti d'un cadre national d'actions. Ainsi le plan de 2004 sera actualisé et portera sur les grands principes et les grands objectifs (en

	<p>cours de discussion)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment s'articule le plan national avec le cadre national d'actions ? <p>Le Conseil National des Déchets (composé de 40 participants : associations, collectivités, pouvoirs publics, professionnels du déchet) est en charge de suivre et d'évaluer les actions du Grenelle</p> <p>Ce conseil a créé des sous-groupes de travail. Il y a le sous-groupe de la prévention des déchets qui doit organiser l'articulation entre le plan national et le cadre d'actions. Ce sous-groupe est composé de toutes les parties concernées pour agir en amont et en aval.</p>
Objectifs de réduction	<p>Grenelle de l'environnement :</p> <p>Objectif = Réduire la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant entre 2009 et 2014. Réduction globale de 15 % d'ici 2012 des quantités de déchets envoyés en incinération ou en stockage.</p>
Nombre de mesures	<p><u>Total : 27</u></p> <p>Mobiliser les acteurs : 5</p> <p>Agir dans la durée : 19</p> <p>Assurer le suivi des actions : 3</p>
Suivi des mesures	<p>Les travaux du comité de pilotage sont repris par le Conseil National des Déchets pour suivre les actions de prévention du Grenelle et les enjeux de la Directive-cadre Déchets européenne.</p> <p>Existence du tableau de bord de la prévention publié annuellement depuis 2007. Les indicateurs repris dans ce tableau de bord sont : l'intensité de matière, indicateur de recyclabilité, quantités de déchets municipaux collectés, évolution de la production annuelle d'ordures ménagères et sensibilité des Français à la prévention. Ces indicateurs sont développés à la fin de cette fiche.</p>
Commentaires	<p>La politique de prévention concerne toutes les actions qui se situent en amont du cycle de vie du produit, c'est à dire avant la prise en charge du déchet par un opérateur ou par la collectivité, depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la réutilisation et le réemploi.</p> <p>La Politique de Prévention des Déchets française est définie au niveau national par le Ministère de l'Environnement (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire) ; le pilotage et l'animation de sa mise en œuvre sont assurés par l'ADEME.</p> <p>La mise en œuvre opérationnelle des plans et programmes d'action qui en découlent, est menée localement par des collectivités, souvent en concertation avec des associations, des entreprises ou leurs représentants.</p> <p>A noter qu'un premier axe fort décidé en 2009 consistera à introduire, d'ici 2014, une part variable dans la tarification des déchets, permettant de faire payer moins ceux qui trient le plus et produisent le moins de déchets (action également réalisée par la Région wallonne).</p>

III.2.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

III.2.2.1 Axe 1 : Mobiliser les acteurs

Type	Intitulé	Objectifs	Description - réalisation - résultats
Sensibilisation / communication	Campagne de sensibilisation « Réduisons vite nos déchets, ça déborde » et semaine de la Prévention	Faire connaître le concept de réduction des déchets en parlant de la masse de déchets produite (au départ, confusion avec le tri) ; donner des exemples concrets sur la façon de diminuer la quantité de déchets produits en partenariat avec les acteurs et associations intéressés	<p>Deux grandes campagnes sont menées :</p> <p>1) Une campagne de sensibilisation sur 3 ans nommée "Réduisons nos déchets, ça déborde" Partenaires : CLCV, FNE, Réseau R&R, VEOLIA propreté Dispositif : plan media (télé, radio, annonces presse), conférences de presse, site web dédié Cibles : essentiellement grand public</p> <p>Cette campagne est globalement un succès puisqu'en 2009, près de 90% des Français déclaraient ainsi connaître des gestes ou comportements de prévention alors que trois ans plus tôt, une grande majorité confondaient encore prévention et recyclage.</p> <p>2) L'instauration d'une « Semaine Nationale de Réduction des Déchets » qui a lieu tous les ans (action également réalisée par la Région wallonne).</p>
Sensibilisation / communication	Les opérations locales « Foyers témoin » menées sous la tutelle de l'ADEME	Sensibiliser les habitants à la prévention des déchets.	<p>Opérations "Foyers témoins" : Elles valorisent les témoignages de familles volontaires qui ont appliqué des gestes de prévention et fournissent des résultats chiffrés sur les impacts de ces gestes sur les déchets. Fin 2008, 370 foyers avaient déjà participé à ces opérations pilotes en testant 10 gestes de prévention (Ex. : mieux choisir produits & emballages, employer des sacs réutilisables, apposer un Stop Pub sur la boîte aux lettres, composter les déchets organiques, boire l'eau du robinet...).</p> <p>Résultats observés : 22 % de réduction en 2 mois ; augmentation du tri (de 45 à 49 % de déchets triés). L'action « Compost » a permis d'éviter 30 kg.hab.an. L'opération Stop Pub a permis d'éviter 14 kg/hab./an. L'action « Eau du robinet » a permis d'éviter 3 kg / hab. / an.</p>

III.2.2.2 Axe 2 : Agir dans la durée

Type	Intitulé	Objectifs	Description - réalisation - résultats
Sensibilisation / communication	Fiches et informations sur des actions individuelles ou collectives destinées aux associations de consommateurs ou de protection de l'environnement (relais consommateurs)	Communiquer avec les consommateurs	Diffusion d'un guide national de la consommation responsable, axé sur la prévention des déchets. Moins qu'un document matériel, ce doit être avant tout un ensemble de fiches et informations simples sur des actions individuelles (maison, travail,...) ou collectives (école, atelier, magasin, bureau) qui permettent une réelle prévention des déchets.
Sensibilisation / communication	Affichage environnemental	Communiquer avec les consommateurs	Afin de mieux distinguer les produits à moindres impacts environnementaux, une plate-forme existe dans le but de développer l'affichage environnemental de produits de consommation courante. Des accompagnements concernant des affichages environnementaux spécifiques ont été proposés notamment avec le groupe Casino sur 3.000 produits alimentaires ou encore le groupe Leclerc.
Sensibilisation / Formation	Gestion et réduction des déchets dans le secteur public	Montrer l'exemple de bons comportements aux citoyens par le biais des administrations	Des formations sont proposées pour les agents de l'Etat (« l'achat public éco-responsable » ; « Comment conduire une démarche éco-responsable ? »). En 2007 ont eu lieu les 1ères Assises de la commande publique. On notera également l'édition de différents guides à destination des administrations : « Guide de l'éco-citoyen au bureau » (2009), « Guide des collectivités éco-responsables » (2007) ; « Guide des administrations éco-responsables » (2005) ; « Guide administrations et établissements publics : comment gérer vos déchets ? » (2005) Un nouvel outil adaptable et transposable aux différentes situations, CLIC'ADEME a par ailleurs été créé dans le but de sensibiliser les Acteurs Publics à l'Eco-responsabilité (2009).

Sensibilisation / communication	Achats éco-responsables dans les administrations et collectivités	Apporter des informations sur les caractéristiques environnementales de diverses familles de produits	2004 : Guide « Achat de produits » 2005 : Guide « Achat de papier à copier et de papier graphique » 2008 : Guides « Achat de textiles » ; « Achat de produits et services d'entretien »
Sensibilisation / communication	Fiche : Entreprises, vous souhaitez réduire et valoriser vos déchets tout en diminuant vos coûts? L'ADEME vous accompagne.	Atteindre les objectifs d'amélioration de la gestion des déchets fixés dans la loi Grenelle 1 notamment réduire de 7% les OMA d'ici 5 ans	Fiche informant les industries sur les possibilités d'aides financières à la bonne gestion des déchets générés au sein de l'entreprise. Pour atteindre ces objectifs, des solutions existent qui permettent de diminuer vos coûts, en réduisant les quantités ou la nocivité des déchets produits et en optant pour des filières de valorisation plus performantes. Des entreprises ont déjà franchi le pas et récoltent les fruits de la mise en place d'un plan d'action
R&D	Appels à projets sur l'éco-conception et technologies moins productrices de déchets	Promouvoir le management environnemental en y intégrant la prévention. L'ADEME aide ainsi les entreprises à réaliser des diagnostics et à faire connaître les modes d'organisation permettant de prévenir la production de déchets.	Lancé en 2004, un appel à projets concernant l'éco-conception a permis de retenir 18 projets dont 7 pour éco-conception de produits et 11 projets méthodologies d'éco-conception. 5 produits éco-conçus sont désormais commercialisés. Un nouvel appel à projets lancé en 2008 orienté sur les méthodologies et l'éco-conception de produits « grand public » et commande publique a permis de retenir 18 projets (recherche technologique, méthodologique et socio-économique). Montant d'aide de 1,2M d'euros pour 3M d'euros de travaux
Actions citoyennes	Opération objectif déchets -10%		Entre 2004 et 2007, 100 entreprises françaises se sont investies dans l'opération Objectif déchets -10%. Cette opération a prouvé qu'une réduction de 10% des déchets produits (en tonnage) à activité constante permettait une diminution de 14% des coûts externes de gestion.
Sensibilisation / communication	Activité "Bar-à-Eau"	L'objectif est de sensibiliser le	Dans de nombreuses villes, "expositions" interactives où les gens sont amenés à boire 3 types d'eau à l'aveugle (eau du

		consommateur à la qualité gustative de l'eau du robinet ainsi qu'aux coûts que son utilisation permet d'éviter.	robinet, de source et minérale). Pour faire valoir la qualité et le faible coût de l'eau du robinet.
Sensibilisation	Chariots "mini-maxi"	Déterminer les quantités de déchets et les coûts évitables lors du choix des produits par les consommateurs.	<p>L'ADEME a réalisé une étude sur les quantités de déchets générés par les achats des ménages dans la grande distribution. Cinq chariots, représentatifs de plusieurs tailles de foyers et d'une consommation plus ou moins éco-responsable en matière de prévention, ont été caractérisés : un chariot des produits les plus achetés ramené à la consommation d'un ménage moyen, deux chariots « maxi déchets » et deux chariots minimisant les déchets pour des foyers de 1 et 4 personnes. Les produits « mini déchets » correspondent à l'application de la suite de critères suivants : choix de produits réutilisables, absence d'emballage, écorecharge, grande contenance, recyclabilité des emballages selon les consignes de tri sélectif et enfin poids des emballages.</p> <p>Résultat : Sur un chariot d'achat de référence de 530 kg/ hab./an, 73 kg sont des déchets. En choisissant des produits « mini déchets », une famille moyenne de 4 personnes peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an. A l'inverse, choisir des produits de petite contenance ou avec des emballages lourds peut augmenter les déchets de 24 kg par personne et par an. Le coût des chariots a été également calculé. Ainsi, l'achat des produits réalisé en appliquant les critères de sélection des chariots « mini déchets » permet aux foyers de 4 personnes une économie de l'ordre de 500 € par an et par personne par rapport à la consommation d'un ménage moyen.</p>

<p>Formation</p>		<p>Soutenir les membres d'Eco-Emballages dans leurs démarches de prévention en offrant des services de formations et consultance sur l'efficacité des designs des emballages et en aidant à l'évaluation et redirection des stratégies d'emballage existantes.</p>	<p>Plusieurs services sont offerts gratuitement aux membres d'Eco-Emballages. Cela inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sessions de formations intensives sur l'éco-design pour les ingénieurs et designers, avec focus sur la minimisation de l'emballage. Cours qui utilisent une méthodologie simplifiée d'ACV. • Audits "emballages" pour les PME, conduits de deux manières, qui identifient les manières d'optimiser l'utilisation d'emballages et de minimiser les déchets. Ces audits sont maintenant étendus aux plus grandes entreprises <p>Des partenariats avec les étudiants de l'ESIEC (école d'ingénierie française spécialisée dans l'emballage) : un étudiant mène le projet de prévention des déchets dans une entreprise. Ces projets permettent une réduction des emballages de 10 à 20 % en poids en moyenne. Les résultats des formations sont plus difficiles à quantifier, mais l'intégration des principes de prévention des déchets dans l'étape du design aura évidemment des impacts directs sur les déchets d'emballages.</p>
------------------	--	--	---

III.2.2.3 Axe32 : Assurer le suivi

Type	Intitulé	Objectifs	Description - réalisation - résultats
Information	Tableau de bord de la prévention	Son objectif est de mettre à disposition de chacun des données montrant le chemin parcouru, le résultat des actions engagées et des faits montrant les résultats qui peuvent être obtenus	<p>Il s'agit d'un document contenant quelques indicateurs simples (production de déchets ménagers par habitant, ou en fonction du pouvoir d'achat des ménages, production des déchets industriels en fonction du PIB, diminution de production de tels déchets dangereux etc..., indicateurs nationaux ou indicateurs locaux issus du rapport du maire) et quelques actions marquantes.</p> <p>En parallèle, un tableau de bord de la réparation a également été établi et fait l'objet de mises à jour. L'étude menée pour établir ce tableau de bord poursuivait trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les métiers et les acteurs de la réparation ? • Quel est l'état de cette activité en France ? • Quels sont les freins au développement de la réparation et quelles pistes envisager ?

III.2.3. LE FINANCEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION MENEES PAR LES COLLECTIVITES LOCALES

Avant 2009, les soutiens de l'ADEME en matière de prévention concernaient des aides à certaines actions ponctuelles : aides aux études, confiées à des prestataires, aides à l'embauche de chargés de mission, aides à des campagnes de sensibilisation, aides à certains investissements. Depuis 2009, l'ADEME a décidé de mettre en oeuvre une formule de soutien plus globale et assise non plus sur des justificatifs des moyens mis en oeuvre mais sur l'atteinte d'objectifs d'activités et d'impacts au vu desquels l'aide sera versée.

Deux niveaux d'interventions territoriales sont retenus:

- Les départements (plans départementaux);
- Les collectivités compétentes en matière de collecte et / ou de traitement (priorité aux plus de 20 000 habitants) – Les programmes locaux de prévention.

Les plans et programmes font l'objet d'un contrat de performances sur 5 ans et de conventions annuelles d'application précisant l'objectif d'activités et d'impact annuel, le montant de l'aide forfaitaire annuelle et ses modalités de versement.

Les objectifs minimaux auxquels s'engage la collectivité par année :

- Année 1 : Objectifs d'activités
 - Etablissement du plan de prévention conforme à la démarche décrite ci-dessus.
 - Définition des indicateurs de suivi du plan et de leur méthode de mesure.
 - Evaluation de ces indicateurs pour l'année zéro.
- Années 2 et suivantes : Objectifs d'activités et d'impact
 - Etat de la mise en oeuvre du plan démontrant un avancement des actions conforme aux engagements pris en matière de :
 - identification et animation de la politique locale
 - sensibilisation dans les établissements de la compétence du département (établissements scolaires, culturels, de santé ...)
 - eco-exemplarité de la collectivité
 - Collecte des données et renseignement des indicateurs de suivi et d'évaluation de la mise en oeuvre du plan

Sous réserve de l'engagement de la collectivité à respecter les objectifs du contrat de performance qui lui sera proposé :

- l'aide aux plans départementaux de prévention est une aide forfaitaire maximale de 0,25 €/hab/an, correspondant à 50% du coût moyen estimé d'un plan, multipliée par le nombre d'habitants avec un minimum annuel de 75 000 € (correspondant à 300 000 hab) et un maximum annuel de 250 000 € (correspondant à 1 000 000 hab) par département, pondéré par le rapport du potentiel fiscal moyen.
- l'aide aux programmes locaux de prévention est une aide forfaitaire maximale à l'habitant calculée selon le barème par tranches dégressives suivantes :
 - < 30 000 hab : 1,5 €/hab/an
 - 30 000 à 300 000 hab : 1€/hab/an
 - 300 000 à 600 000 hab : 0,8 €/hab/an
 - 600 000 hab : 0,6 €/hab/an

Exemple, pour une collectivité de 500 000 hab : $1.5 \times 30\,000 + 1 \times (300\,000 - 30\,000) + 0.8 \times (500\,000 - 300\,000) = 475\,000 \text{ €}$

Concernant les modalités de versement de l'aide, l'ADEME signe avec le département un accord d'une durée maximum de cinq ans, fixant l'objectif d'impact principal à atteindre et précisant les conditions du partenariat avec l'ADEME pour la réalisation de cet objectif. Une avance égale à 50% du montant prévisionnel de l'aide est versée à la collectivité locale à la date du premier engagement annuel, cette avance est réduite à 20% pour chacun des engagements annuels suivants. Le solde (50% en année 1 et 80% les années suivantes) est versé à l'échéance annuelle sur la base de l'atteinte des objectifs de résultats (objectifs d'activité et d'impact).

Source : Texte issu du rapport « Aides prévention déchets ADEME PACA janvier 2010 »

III.3 Pays-Bas

III.3.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	625 kg/hab./an de déchets municipaux (Eurostat, 2006)
Existence d'un plan	Nouveau plan de gestion des déchets 2009-2021 (Landelijke Afvalbeheer Plan (LAP II), National Waste Management Plan 2009-2021)
Objectifs de réduction	2002-2012 : diminution de la croissance du gisement de la totalité des déchets (OM, DI, etc.) => passage de 57 Mtonnes (hors gypses et terres) en 2000 à 66 Mt en 2012
Régularité de l'actualisation du plan	Il y a une obligation dans la Directive Cadre d'inclure des mesures de prévention dans le nouveau plan mais les responsables ne la considèrent pas comme nécessaire car de nombreuses actions ont déjà été menées et ont été efficaces. Il y a une obligation de produire/réviser le plan de gestion des déchets tous les 4 ans (imposé par des amendements du Environmental Management Act). Le plan 2002 à 2012 a été revu en 2006.
Nombre de mesures	16 mesures/actions <ol style="list-style-type: none"> 1. Avoir recours à des mesures de planification ou d'autres instruments économiques favorisant une utilisation efficace des ressources. 2. Promouvoir la recherche et le développement pour augmenter la qualité des produits et économiser au mieux les ressources ; publier le résultat de cette R&D. 3. Prévoir des indicateurs efficaces et significatifs par rapport à la production de déchets afin de pouvoir faire de la prévention à tous les niveaux. 4. Promouvoir l'éco-conception. 5. Fournir des informations sur les techniques de prévention en vue d'une application des meilleures techniques disponibles pour les entreprises. 6. Former le personnel des autorités compétentes à l'intégration des exigences de prévention dans la délivrance des permis. 7. Introduire des mesures de prévention dans les installations pour lesquelles la Directive 96/61/CE ne s'applique pas. 8. Avoir recours à des campagnes de sensibilisation, des aides financières et des aides à la prise de décision en soutien aux entreprises. 9. Avoir recours à des accords volontaires, des groupes de travail de consommateurs ou

	<p>producteurs ou à des conventions sectorielles afin que les entreprises ou secteurs industriels impliqués déterminent leurs propres plans ou objectifs de réduction des déchets.</p> <p>10. Promouvoir des systèmes de gestion environnementale agréés (EMAS ou ISA 14001 par exemple).</p> <p>11. Avoir recours à des instruments économiques tels que les incitants aux achats écologiques.</p> <p>12. Avoir recours à des campagnes de sensibilisation et d'information pour des catégories de consommateurs particulières.</p> <p>13. Promouvoir les labels écologiques.</p> <p>14. Passer des accords avec l'industrie, par exemple pour l'utilisation d'une gamme de produits à faible impact sur l'environnement (écoconception).</p> <p>15. Intégrer les critères environnementaux et de prévention des déchets dans les offres et contrats passés dans le cadre d'achats par le gouvernement et les entreprises.</p> <p>16. Promouvoir la réutilisation et/ou la réparation des produits par le biais de diverses mesures.</p>
Suivi des mesures	Aucun tableau de bord spécifique à la prévention.
Actualisation des mesures	Voir « régularité de l'actualisation du plan »
Commentaires	Découplage effectif entre la production de déchets et la croissance économique.

III.3.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

Type	Intitulé	Description
Formation	Conscientiser les consommateurs à propos des déchets d'alimentation et leur donner des conseils <u>pratiques</u> pour parvenir à les réduire	<p>Milieu Centraal (organisation indépendante qui informe les consommateurs sur les thématiques relatives à l'environnement) et les communes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publie et distribue un feuillet et des brochures qui donnent des résultats de tests sur les déchets d'alimentation • Fournit du matériel pour les campagnes locales aux municipalités (panneaux d'exposition, informations, feuillets, jeux etc.) • Présente des informations sur le site web et notamment un "test déchets d'alimentation" qui permet aux gens de se conscientiser sur les quantités de nourriture qu'ils gaspillent en leur faisant suivre leurs déchets durant deux semaines, avec une

		<p>feuille spéciale pour remplir les quantités gaspillées (8 catégories), un calculateur de déchets pour déduire les quantités jetées sur un an en kg de nourriture, litres d'huile (énergie) et euros.</p> <p>Tous les aspects environnementaux de l'alimentation sont pris en compte (utilisation d'énergie pour la production, origine, etc.) et sont confrontés avec différents conseils (par exemple recettes pour les mets de saison).</p>
Sensibilisation / communication	Développement d'indicateurs sur les pressions environnementales de la production de déchets	-
Actions citoyennes	Service de leasing de meubles de bureaux	<p>L'entreprise néerlandaise Gispen travaille avec les autorités publiques néerlandaises pour fournir un service de leasing de meubles de bureaux.</p> <p>En premier lieu Gispen offre un service de consultance spécifiant les besoins en meubles. Ensuite, les lots sélectionnés de chaises, tables, armoires et murs mobiles sont délivrés et loués.</p> <p>Enfin, durant la période de location, les changements de configuration et les déménagements des meubles sont assistés par Gispen.</p> <p>Dès qu'un service déménagement, des nouvelles fonctions d'ameublement sont nécessaires et le processus se répète.</p>
Sensibilisation / communication	Cleap Production Programme 2 (CPP2)	<p>Ce programme fournit un support à l'éco-efficience et est à destination des PME.</p> <p>CPP1, qui s'est déroulé jusqu'en 1995, a eu beaucoup de succès, avec plus de 9000 PME renseignées, 4500 au travers de rencontres régionales, 3000 au travers d'activités entreprises dans les différents secteurs industriels et 1800 par l'obtention de conseils individualisés. Les résultats indiquent que le programme a atteint un très large spectre de PME. Le succès de CPP 1 peut en partie être attribué à la coopération entre les Senters, les agences de l'environnement (BMD) et d'autres organismes.</p>

III.4 Région de Bruxelles-Capitale

III.4.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	Déchets ménagers : 400 000 t Bureau : 100 000 t Ecoles : 35 000 t 1.048.491 habitants (2008) ==> 510 kg/hab./an (2008)
Existence d'un plan	4ème plan des déchets (2008), révisé au maximum tous les 5 ans. Il concerne tous les déchets solides produits en Région bruxelloise par les ménages, les commerces, les industries et toute autre activité économique
Objectifs de réduction	Réduire de 50 kg/hab./an les déchets à collecter et à traiter sur la période de validité du plan (encore indéfinie).
Régularité de l'actualisation du plan	Tous les cinq ans, Bruxelles Environnement doit procéder à une évaluation de l'exécution du plan et assurer le suivi des incidences notables sur l'environnement de la mise en route du plan, afin d'identifier notamment, à un stade précoce, les impacts négatifs imprévus et d'être en mesure d'engager les actions correctrices appropriées.
Nombre de mesures	Déchets ménagers : 45 Déchets assimilés : 13
Autres éléments de contexte	Bruxelles Environnement est partenaire d'un projet européen qui débute, "Pre-Waste", qui a pour objectif de développer une méthodologie pour les indicateurs de prévention (comment catégoriser, quels sont les points de départ, comment quantifier,...)

III.4.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

Toutes les actions menées par la Région de Bruxelles sont présentées ci-dessous sans distinction entre ce qui est effectivement prévu dans le cadre des axes directeurs ou du PWD 2010. En effet ce sont des groupes d'actions qui permettent d'atteindre les objectifs quantitatifs fixés par la Région de Bruxelles.

Type	Intitulé	Description
Sensibilisation / communication	Lutte contre le gaspillage de papier des ménages	Contre la consommation générale : communication, par exemple comment demander à ne pas avoir de bottins papier, information équivalente à celle faite pour les bureaux (<i>to print or not to print</i>)
Etudes/R&D	Lutte contre les emballages superflus	Evaluation des résultats des actions contre les sacs jetables dans les petits commerces
Etudes/R&D		Recherche concernant l'ampleur du suremballage dans les commerces ==> actions pour dénoncer les abus
Sensibilisation / communication		Axe achats durables des ménages : promouvoir l'offre et la demande de produits moins emballés (consignes, remplissable, vrac)
Sensibilisation / communication	Lutte contre les gadgets et achats superflus	Rassembler les informations chiffrées et développer des campagnes de sensibilisation sur les impacts des biens de consommation via les concepts d'énergie grise, de bilan carbone, d'empreinte écologique.
Etudes/R&D		Etude pour identifier les mécanismes mis en place dans les autres pays ou régions pour soutenir le remplacement des produits par des services (ex : location).
Sensibilisation / communication		Partenariat avec les associations de consommation et les acteurs de l'économie sociale, pour dénoncer les problèmes liés à la durée de vie et à la réparabilité des produits mis sur le marché avec : <ul style="list-style-type: none"> • Des enquêtes sur la qualité de certains biens phares : les vélos, les imprimantes, les PC. • Des enquêtes auprès des réparateurs pour identifier les difficultés de la réparation (ex. inadéquation des pièces de rechange, absence de revendeurs, ...)

Sensibilisation / communication	Mener une politique ambitieuse d'achats durables	<p><u>Promouvoir la recherche objective, dénoncer les contre-exemples</u> : évaluer l'impact des produits de consommation courants sur les émissions de GES et développer l'argumentation. Poursuivre le soutien à l'OBCD pour les recherches, et information objective en matière de produits écologiques et de consommation durable. Rôle de l'OBCD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche, identification et rassemblement d'une information crédible, concrète et objective sur les alternatives écologiques aux produits, ... • Contribution à l'élaboration d'un système d'information sur les caractéristiques écologiques des produits. • Surveillance, éducation, incitation à réagir contre les contre-exemples de publicités et phénomènes de mode par rapport à une évolution vers le durable. • Collaboration avec les autres régions et le fédéral pour développer des méthodologies communes d'identification des produits écologiques et d'indicateurs de suivi du marché
Sensibilisation / communication		<p><u>Partenariats avec la distribution, les commerces</u> : Modifier le contexte de prises de décision du consommateur. Encourager l'offre de produits écologiques et/ou reconnus comme alternatives écologiques. Encourager la distribution à mettre en évidence ces produits. Espace de communication de ces produits. Autant que possible, collaborer avec les autres régions et le fédéral.</p>
Actions citoyennes		<p>Etudes pour le développement d'incitants vers les achats durables. Exemple du système de "carte d'achats" (exemple de la carte "Nu" aux Pays-Bas) pour récompenser certains comportements d'achats.</p>
Etudes/R&D	Favoriser le réemploi et la seconde main	<p><u>Explorer les nouvelles niches</u> : développer un partenariat avec tous les acteurs et encourager les initiatives. Faire des appels à projets pour soutenir les démarrages d'initiatives nouvelles et favoriser la création d'emplois. Au niveau régional, collaborer avec l'administration de l'économie et de l'emploi (cofinancement).</p>

<p>Formation</p>	<p>Promouvoir la prévention des déchets et la consommation durable dans les bureaux</p>	<p>Actions pour des économies de papier : entre autres, l'opération <i>to print or not to print</i></p> <p><u>Projet pilote en 2004 :</u></p> <p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 organismes • Situation 0 – audit – recommandations • Mise en œuvre (mesures à court terme) & formations • Situation après 3 à 6 mois <p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diminution de 10 à 30% • Influence du métier/profil sur la consommation de papier • Benchmarking des consommations bruxelloises <p><u>2005 – 2006 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Kit de l'animateur • Outils d'implication du personnel (affiches, écrans de conseils,...) • Outil de formation en ligne (e-Learning) <p><u>2007 – 2008 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Outil interactif : « Audit papier » • Facilitateur Papier • Mise à jour du guide des déchets de bureaux (à venir).
------------------	---	---

Sensibilisation / communication		<p>Promotion des achats durables par les pouvoirs publics et suivi de la circulaire visant à stimuler les achats durables dans les administrations publiques. Encadrement et soutien aux organismes concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séances de formations • outils pratiques (guide d'achat, CDC, critères) • création d'une plate-forme d'échange d'expériences sur l'insertion des critères écologiques dans les cahiers des charges • valorisation des réalisations. <p>Investigation sur la possibilité de promouvoir des achats centralisés pour des catégories de produits prioritaires.</p>
Sensibilisation / communication		<p>Mise à jour du guide de gestion des déchets de bureau en y intégrant les achats durables, l'utilisation rationnelle des produits et la gestion des déchets en fin de vie. Large diffusion et promotion du guide et séances d'informations en lien avec le programme Entreprises Eco-Dynamiques.</p>
Sensibilisation / communication	Promouvoir la prévention des déchets et la consommation durable dans les écoles	<p>Partenariats entre les communautés Flamande et Française, les PO, la fédération des réseaux d'enseignement, les communes : réalisation d'outils et renforcement des actions volontaires par des obligations plus contraignantes (circulaires, critères d'achats écologiques, ...)</p>
Sensibilisation / communication		<p>Reconnaissance officielle des écoles en matière d'ErE (Education relative à l'Environnement). Paliers progressifs d'engagement selon le niveau d'implication de l'école (taux de prévention, achats durables et tri).</p>
Actions citoyennes	Promouvoir la prévention des déchets et la consommation durable dans les commerces et l'HORECA	<p>Application du label Entreprise Eco-Dynamique pour les activités du commerce et de la distribution ; prise en compte de la gestion environnementale de l'entreprise et des aspects "produits vendus".</p>
Sensibilisation / communication		<p>Guide de bonnes pratiques de management environnemental du secteur HORECA en termes de prévention et de gestion des déchets (emballages, gaspillage alimentaire ...)</p>
Sensibilisation / communication		<p>Collaboration étroite avec l'HORECA pour prévenir le gaspillage alimentaire et favoriser une alimentation saine et durable.</p>

III.4.2.1 Actions complémentaires

Type	Intitulé et Objectif	Description
Partenariats / Plate-forme	Création du Réseau Bruxellois pour l'Alimentation Durable (REBAD).	<p>Ce réseau a été créé afin de coordonner les différents acteurs et projets se développant chacun dans leur domaine, sans pouvoir toujours connaître ni échanger avec les autres. Le réseau permet de partager les visions, les savoirs et les expériences pour promouvoir une alimentation durable.</p> <p>La démarche adoptée est participative et progressive : le réseau est construit par ses membres dans le respect des principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherche de complémentarités • valorisation des projets des membres • écoute et respects des opinions de chacun • soutien à la participation de ceux qui ne bénéficient pas de moyens suffisants • ancrage dans le terreau bruxellois • approche multiculturelle et intégration de la diversité sociale • ... <p>Pour se mettre d'accord sur une définition de l'alimentation durable, des objectifs de travail et des principes de fonctionnement, le Réseau s'est doté d'une Charte.</p> <p>Le Réseau est soutenu par la Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la politique de l'eau de la Région de Bruxelles-Capitale.</p>
Etudes / R&D / Instruments	<u>Green cook</u>	<p>Green Cook est un projet transnational qui durera jusqu'en 2013 soutenu par l'Europe qui réunit des partenaires belges, allemands, hollandais et français, autour d'une réflexion sur le gaspillage alimentaire et sur une meilleure gestion de la nourriture.</p> <p>Green Cook réunit ainsi divers secteurs d'activité (producteurs, distributeurs, restauration d'entreprise, cantines scolaires...).</p> <p>Animé par l'association belge Espace Environnement, le séminaire de lancement des 22 et 23 avril</p>

		2010 a permis à l'ensemble des partenaires de se rencontrer, de faire le point sur les actions envisagées, celles dorées et déjà engagées, ainsi que d'établir les moyens qui seront mis en oeuvre pour le travail collaboratif sur ce projet pluriannuel, plurisectoriel et plurilingue
--	--	--

III.4.3. LES POTENCIELS / OBJECTIFS DE REDUCTION EN REGION BRUXELLES-CAPITALE

Intitulé des actions	Objectifs de réduction sur la période de validité du plan
Lutte contre le gaspillage alimentaire	réduire les gaspillages alim. des ménages de 5 kg / hab. (= 5000 T)
Lutte contre le gaspillage de papier	réduire les gaspillages papier des ménages de 6 kg suppl./hab./an (6000 T)
Lutte contre les emballages superflus	réduire les déchets d'emballages des ménages de 10 kg suppl./hab./an (10000T)
Lutte contre les gadgets et achats superflus	Réduire la consommation de certains produits (au - de 2 kg/hab. (2000t)) et réduire les déchets de langes jetables de 1 kg / hab. / an
Réduire les déchets organiques	Réduire de 12 kg / hab. / an supp. les déchets de jardin (12 000 T)
Favoriser le réemploi et la seconde main	Collecter sélectivement et remettre sur le marché 5 kg suppl. de biens réutilisables/hab./an (5000T) + augmenter de 10% (%2006) quantités des encombrants réutilisés.
Promouvoir la prévention des déchets et la consommation durable dans les bureaux	Réduction : <ul style="list-style-type: none"> • déchets papier : 17 kg/employé/an • gaspillage alimentaire = 14 kg/ employé • emballages : 4 kg/ employé
Promouvoir la prévention des déchets et la consommation durable dans les écoles	Réduire : <ul style="list-style-type: none"> • de 2.5 kg/élève les déchets de papier • de 1kg / élève déchets d'emballage et en priorité de boisson • de 3 kg/élève le gaspillage alimentaire

III.5 Flandre

III.5.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	Total (ménagers + encombrants + communaux) : 160,3 kg/hab. en 2005
Existence d'un plan	7 janvier 2008 : Plan d'exécution d'une gestion responsable des ordures ménagères pour la période 2008-2015 (<i>Utivoeringsplan milieuveratnwoord beheer van huishoudelijke afvalstoffen</i>)
Objectifs de réduction	<u>Total</u> (ménagers + encombrants + communaux) : 160,3 kg/hab. (2005) ==> 149,4 kg/hab. (2010) Scénario détaillé : Ménagers : 119,1 kg/hab. (2005) ==> 113,9 kg/hab. (2010) Encombrants : 35,8 kg/hab. (2005) ==> 29,8 kg/hab. (2010) Communaux : 5,3 kg/hab. (2005) ==> 5,7 kg/hab. (2010)
Nombre de mesures	6 "programmes d'actions" <ul style="list-style-type: none"> • Opportunités pour des matériaux, produits et systèmes innovants • Distribution en tant que secteur clé • Citoyens-consommateurs comme acteurs clés • Maximalisation des achats et dépenses respectueux de l'environnement par le gouvernement • Optimiser la gestion du cycle de vie des déchets organo-biologiques • Maintenir, améliorer, innover et développer le réseau des 'Kringloopcentra' (proche des Ressourceries/centre de réutilisation, de vente de produits déjà utilisés)
Suivi des mesures	Evaluations du plan prévues en 2011 et 2014. Il n'y a donc pas de document rédigé à ce jour, reprenant les actions réalisées par rapport aux objectifs.
Commentaires	De nombreuses actions du plan sont en cours de réalisation.

III.5.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

III.5.2.1 Les actions issues des 6 programmes d'actions

Type	Intitulé des objectifs pour 2015	Description		
		Actions & initiatives	Instruments prévus	Indicateurs
Sensibilisation / communication	Les matériaux, produits et systèmes innovants ont accès au marché flamand et sont connus du consommateur	Sensibilisation active des concepteurs concernant le développement de produits respectueux de l'environnement	Initiatives de communication vers les concepteurs	Évolution des budgets R&D publics et privés pour ce type de projets-pilotes innovants
Etudes / R&D		Exploration des systèmes produits-services et autres innovations qui peuvent mener à une production et une consommation plus durable	Projets-pilotes concernant des systèmes de produits-services	Nombre d'Écolizers utilisés et distribués
Etudes / R&D		ACV des emballages à usage unique versus usage multiple, pour différents matériaux, en prenant en compte les considérations socio-économiques, pour évaluer l'efficacité environnementale du système de collecte actuel.		
Sensibilisation / communication		Écodesign-award annuel, réflexion en cours sur la mise en place d'un prix pour le produit le moins respectueux de l'environnement		
Actions citoyennes	Proposer une plus grande offre de produits respectueux de l'environnement et assurer des ventes plus élevées de ces produits.	Poursuivre les actions existantes (projets pilotes) qui ont du succès dans la logistique de la distribution (la restriction des emballages de service, prévention et réutilisation des emballages secondaires et de transport) : <ul style="list-style-type: none"> • dans la grande distribution, • élargir les initiatives à la petite distribution et aux indépendants. 		
Actions citoyennes		Pour avoir plus de produits respectueux de l'environnement dans les rayons des magasins, proposer des initiatives pour plus de visibilité dans la stratégie de vente et de placement du secteur de la distribution (projets pilotes)		

Sensibilisation / communication		Augmenter l'achat / la consommation de ces produits respectueux. Instruments et/ou stratégies novateurs pour faire acheter ces produits. Exemples : système de guidance des consommateurs dans les rayons vers les bons produits ; stratégies de marketing ; collaboration avec la distribution ; systèmes d'économie et de récompenses ; labels et autres marquages ; promotion d'articles produisant peu de déchets ; prendre part au programme d'éco-efficience.		
Etudes / R&D		Elaboration d'une méthodologie pour le calcul des indicateurs et détermination du taux de produits écologiques dans l'approvisionnement et les ventes de la distribution	Groupes de travail	Le nombre d'initiatives visant à promouvoir la consommation écologiquement rationnelle
Etudes / R&D		Mettre en œuvre des mesures de référence pour les produits respectueux de l'environnement dans la distribution	La recherche sur l'achat et stratégies de placement de la distribution	Institution d'un forum civil
Etudes / R&D		Mettre en place des projets pilotes sur les groupes de produits particuliers	Ensemble d'indicateurs et une méthodologie d'élaboration	Les initiatives visant à promouvoir la consommation écologiquement rationnelle en cours
Sensibilisation / communication		Transposer le dialogue social à un groupe de travail au sein d'une plate-forme de consultation des ordures ménagères	Surveillance	Offre (et lieu) de produits respectueux de l'environnement dans les rayons de la (grande) distribution. Part des produits respectueux de l'environnement dans le chiffre d'affaires de la (grande) distribution. Articles avec un écolabel, ...

				dans des rayons spécifiques
Formation	Produits et services plus respectueux de l'environnement dans la consommation totale	Éducation des consommateurs offrant une meilleure compréhension de leur propre consommation et de leur impact sur l'environnement	L'éducation des consommateurs par la mise en place des quartiers respectueux de l'environnement et pauvres en déchets	
Sensibilisation / communication		Assurer que les produits respectueux de l'environnement soient également reconnaissables, visibles, abordables, ... Il faut une information claire via l'étiquetage, la labellisation, ce qui implique une communication entre les producteurs, revendeurs, autorités, et consommateurs.		
Sensibilisation / communication		Mettre en place un programme exemplaire d'activités faiblement productrices de déchets.	Travailler avec des MOS ('Milieuzorg of School')	Nombre de quartiers écologiquement rationnels et pauvres en déchets
Etudes / R&D		Renforcer l'expertise de l'OVAM sur la consommation respectueuse de l'environnement	La coopération avec les gouvernements locaux	Nombre d'écoles vertes
Etudes / R&D / sensibilisation / communication	Le gouvernement prend un rôle d'exemple	Mesures de soutien pour les achats respectueux de l'environnement par les gouvernements locaux et provinciaux (guide des achats respectueux de l'environnement : 'milieukoopwijzer')	Programme interne du gouvernement flamand	Indicateurs et modèle de calcul de l'OVAM pour montrer la performance des organisations publiques dans le domaine de la consommation et utilisation de produits écologiquement rationnels.
		Contribuer au Plan national d'action pour des achats publics durables	L'accord de coopération entre la Région flamande et les communes et les provinces	Critères environnementaux dans les achats et les politiques d'approvisionnement flamands
		Poursuivre le développement d'indicateurs pour les achats de produits respectueux de l'environnement avec au moins un	Plan national d'actions pour des achats publics durables Stimuler le modèle de	Critères environnementaux dans les achats et les politiques d'approvisionnement du

		produit par an et automatisation de ces indicateurs.	calcul des indicateurs Développement d'indicateurs Diffuser l'information sur la consommation respectueuse de l'environnement	gouvernement local, provincial et régional
Partenariats / plate-formes	Optimiser la qualité du compostage à domicile	Actions visant à optimiser la qualité du compostage à domicile: engagement sur mesure selon la spécificité des régions (par exemple les communautés rurales) ou les grandes villes	Accord de coopération avec les municipalités et les provinces sur la qualité du compostage à domicile	nombre de municipalités participant à cet accord de coopération
Sensibilisation / communication	42% de la population fait du compostage à domicile	organisation annuelle du "Mois de Juin Compost"	communication / sensibilisation (calendriers des déchets, brochures, dépliants, bulletins, Juin mois de Compost) vers les maitres composteurs, les entrepreneurs de jardin, ...	nombre de citoyens qui compostent à domicile, qui élèvent des poulets, qui ont un bac de compostage
Partenariats / plate-formes	25% des composteurs à domicile qualifiés en Flandre qui traitent au moins la moitié de leurs déchets organo-biologiques	Soutenir l'opération de compostage et organiser un congrès biennal des maitres composteurs	Monitoring et vérifications	nombre de municipalités participant à cette mission dans l'accord de coopération
			évaluation de la prévention faite chez le citoyen tous les cinq ans, recherche ciblée sur la qualité de jardinage responsable, compostage	qualité de l'information disponible (mise à jour régulière, adaptée aux besoins, aux interlocuteurs et à la région)
				qualité de l'éducation, de la formation, ateliers, activités,

			domestique et compostage dans les quartiers en Flandre, ...	<p>mesurée par une enquête de satisfaction</p> <p>Analyse des changements de comportement en raison des subventions pour les initiatives de prévention</p> <p>Evolution de l'approvisionnement des déchets biologiques-organiques : la quantité de déchets organiques-biologiques qui n'est pas mise dans le sac blanc, GFT ou bac pour déchets verts</p> <p>Le nombre d'habitants faisant de la prévention « qualitative » des déchets organiques</p> <p>Le nombre de maitres composteurs actifs par 10.000 habitants et par inter-association communale</p>
Etudes / R&D / Instruments économiques	Augmentation du nombre de clients des 'Kringloopcentra' à 4 millions de clients payants (2005: 2,6 millions)	<p>Stimuler la collecte et la vente de biens réutilisables grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une communication et sensibilisation continue (auprès des publics susceptibles d'y avoir recours), • une logistique optimale • la TVA réduite • la taxe environnementale réduite, 	sensibilisation	état du réseau de 'Kringloopcentra'

		<ul style="list-style-type: none"> une plus grande intégration dans l'accord de coopération ... 		
Etudes / R&D / Instruments économiques	Renforcement du rôle des 'Kringloopcentra' dans la promotion de la prolongation de la vie des produits et gestion des matières par l'innovation et le développement des activités	Evaluer les possibilités de collecte des biens réutilisables et rechercher les possibilités d'élargissement entre autres en intégrant la sélection pour une plus grande réutilisation dans les obligations de reprise	accords entre les producteurs et le secteur 'Kringloop' dans le contexte de la responsabilité du producteur	% de la population qui achète régulièrement des marchandises dans un 'Kringloopwinkel'
Etudes / R&D / Instruments économiques		Identifier les nouveaux produits et niches d'activités. Les flux à examiner sont les meubles, textiles, bicyclettes, do-it-yourself matières et matériaux de construction	enregistrement des flux de biens dans les 'Kringloopcentra'	chiffre d'affaires du secteur 'Kringloop' par an
Partenariats / plate-formes		Démarrer des réseaux d'ateliers de réparation de bicyclettes et d'autres projets sociaux qui mettent l'accent sur les activités spécialisées qui sont complémentaires au réseau des 'Kringloopcentra' agréés (par exemple les lieux de réparation de bicyclettes)	enquête annuelle et rapportage annuel à l'OVAM	
Partenariats / plate-formes		organisation des consultations régionales entre les 'Kringloopcentra' et associations inter-municipales pour améliorer la coopération mutuelle	projets pilote et recherche	

III.5.2.2 Actions complémentaires

Type	Intitulé et Objectif	Description
Etudes / R&D / Instruments économiques	Scan-programme d'éco-efficience	<p>Encourager les PME à investir dans une politique d'éco-efficience. De cette manière ils combinent le profit environnemental à des avantages économiques.</p> <p>Sur un période de trois ans, (entre 2006 et 2009) 1000 PME flamandes ont participé, pour un budget de 2,6 millions d'€. Le projet a été développé avec les stakeholders.</p> <p>En trois étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. un audit (au moyen d'un scan d'éco-efficience) en 5 modules (champs d'éco-efficience) et 35 thèmes : <p>deux questions pour chaque thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pertinence du thème (p. ex. coût énergétique par rapport au coût total de l'entreprise) • perspectives pour l'amélioration (expérience du consultant) ==> multiplication ==> score d'éco-efficience ==> opportunité pertinente ou très intéressante <ol style="list-style-type: none"> 2. suivi après 6 mois 3. suivi après 1 an <p>Caractéristiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. réalisé par des consultants (externes) 2. gratuit pour les PME 3. strictement confidentiel 4. Sur base volontaire
Formation	Test produits	<p>Informar les autorités locales sur les utilisations de produits "verts"</p> <p>Application Internet pour les autorités locales afin d'identifier si elles agissent bien dans le domaine des achats et de l'utilisation de produits "verts".</p> <p>Une liste des fournitures de bureau et produits de nettoyage est recommandée.</p>

Sensibilisation / communication	Evénements sans déchets	<p>Réduire les déchets produits lors d'évènements (festivals, carnivals, évènements sportifs, ...) Depuis des années, la Flandre travaille sur la prévention des déchets lors d'évènements. Entre autres, un CD-ROM a été développé en 2006 par Ecolife, un groupe de pilotage composé de représentants de la VVSG, des provinces, de FOST Plus et FEBEM. Ce CD-ROM "Evénements OVAM pauvres en déchets" donne des conseils pratiques aux organisateurs pour organiser des évènements pauvres en déchets.</p> <p>Des exemples de mesures sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les gobelets réutilisables • Les toilettes écologiques • L'utilisation de matériel d'occasion • Le choix de publicité n'encourageant pas la surconsommation • Le choix de sponsors ne présentant pas de gadgets, journaux, ... • L'élaboration de chartes environnementales avec les exposants, les sponsors, les organisateurs, .., faisant état d'une responsabilité et d'une conscience environnementales (engagement à utiliser des produits peu polluants, créant peu de déchets, ...). • Interdiction de distribuer des flyers autour du lieu d'événement.
Sensibilisation / communication	Forum social de la Consommation	<p>Le forum regroupe les stakeholders suivants deux fois par an depuis 2007 : producteur, distributeurs, DIY, organisations environnementales, représentants des consommateurs, des directeurs marketing, le niveau fédéral et les 3 régions.</p> <p>Afin d'identifier si la coopération entre les consommateurs, les producteurs et les distributeurs est une bonne solution pour convaincre les consommateurs d'acheter des produits plus respectueux de l'environnement, l'OVAM a lancé trois projets pilotes dans le cadre de ce forum en octobre 2008 :</p> <p>Les trois projets pilotes sont : les séchoirs avec un label énergie A, les ampoules, les LED et les néons fluorescents, les détergents écologiques.</p> <p>Au cours de ce forum, les études sont présentées (ex : les 3 projets-pilotes) et les personnes</p>

		<p>réagissent par atelier. Concernant les 3 projets-pilotes l'organisation a été la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des projets-pilotes • Collecte des données suite à la mise en en place des projets pilotes • Evaluation • Mise en place d'un programme de formation pour aider les acheteurs du secteur de la distribution à améliorer l'identification des produits respectueux de l'environnement
--	--	---

III.5.3. LES POTENTIELS / OBJECTIFS DE REDUCTION EN FLANDRE

Intitulé des actions	Objectifs de réduction
Réduire les déchets organiques	25% expert-composteurs à domicile en Flandre qui traitent au moins la moitié de leurs déchets organo-biologiques
Réduire les déchets organiques	42% de la population fait du compostage à domicile
Favoriser le réemploi et la seconde main	Atteindre 5 kg /hab. de réutilisation (en 2005: 3 kg / habitant) par les 'Kringloopcentra' reconnus.
Favoriser le réemploi et la seconde main	Évoluer vers un emploi de 3.000 équivalents temps plein (2005: 2.000 ETP)
Favoriser le réemploi et la seconde main	Augmentation du nombre de clients des 'Kringloopcentra' à 4 millions de clients payants (2005: 2,6 millions)

III.6 Royaume-Uni (Angleterre)

III.6.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	<p>9 % de 272 Millions t. Sur un an (juin 2008-juin 2009), réduction de 25.3 à 25.2 millions t de déchets des ménages totaux.</p> <p>588 kg/hab./an de déchets municipaux (Eurostat, 2006)</p>
Existence d'un plan	<p>Il n'existe pas de programme officiel de prévention au niveau national. Le document officiel le plus récent concernant la gestion des déchets est le " Waste Strategy 2007 ". Celui-ci a pour objectif d'identifier les flux prioritaires pour les actions.</p> <p>Une étude a été réalisée par le DEFRA "Household Waste Prevention Evidence Review: L2 m1 ± Technical Report ". Cette étude donne, entre autres, une série de mesures de prévention identifiées dans la littérature, indiquant leur statut actuel en Angleterre et leur possible impact en termes de tonnages évités.</p>
Objectifs de réduction	<p>Waste Strategy for England 2007 : réduire la quantité de déchet ménagers non-réutilisés, recyclés ou compostés de 29 %, de 22.2 Mt en 2000 à 15.8 Mt en 2010 et 12.2 Mt en 2020 (45%).</p>
Régularité de l'actualisation du plan	Sans objet
Nombre de mesures	Sans objet
Suivi des mesures	Sans objet
Actualisation des mesures	Sans objet
Informations supplémentaires relatives au contexte	<p>La prévention est une action prioritaire dans l'agenda Sustainable Consumption and Production, comme on le retrouve dans Securing the Future : Delivering UK sustainable Development Strategy.</p> <p>Les stakeholders sont conscients qu'un plan sera nécessaire. Sa mise en œuvre dépendra fortement du nouveau gouvernement.</p>

III.6.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

Type	Intitulé	Description, impact possible	Acteurs
Etudes / R&D / Instruments	Extension de la garantie des produits	Doubler la durée de vie des produits d'ici 2020 6 millions de tonnes évitées	Gouvernement national + constructeurs + vendeurs + réseau de la réutilisation (exemple de la Belgique)
Sensibilisation / Communication	"Love food, hate waste" - campagne de sensibilisation (site Internet qui donne des conseils pour limiter les quantités de déchets organiques des ménages, des recettes pour utiliser les restes, ...). Campagne lancée en 2008.	Diminuer le gaspillage alimentaire. A titre informatif, la campagne menée depuis 2008 aurait aidé 1.8 million de ménages à éviter plus de 130 000 t de gaspillage alimentaire depuis 2007.	WRAP, secteur grossiste, industrie alimentaire, gouvernement et organisations
Etudes / R&D / Instruments	Prévenir le gaspillage alimentaire dans les magasins	Pour réduire les déchets alimentaires, les possibilités envisagées sont de vendre les produits d'alimentation proche de la date de péremption à des prix fortement réduits. Pour prévenir les déchets chez les consommateurs, des campagnes pour leur éducation et sensibilisation sont également considérées. Par exemple, la campagne "TRY" encourage les consommateurs avec de simples conseils à cuisiner des repas avec 3 ingrédients. En réponse aux effets possibles des promotions proposées par les magasins sur les déchets, les Sainsbury ont changé vers moins de promotions mais plus importantes. Par exemple, ils offrent des "multi-achats" quand les produits frais sont de saison (ex. des paquets de fruits en mélange). Moins 20 t / an / magasin	Supermarchés "Sainsbury's"

III.7 Suède

III.7.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	497 kg/hab./an (Eurostat, 2006)
Existence d'un plan	Il n'existe pas de plan de prévention des déchets pour la Suède, ni de base de données reprenant les actions de prévention.
Objectifs de réduction	Sans objet
Régularité de l'actualisation du plan	Sans objet
Nombre de mesures	Sans objet
Suivi des mesures	Sans objet
Actualisation des mesures	Sans objet
Autres éléments de contexte	<p>Une pré-étude est en cours de réalisation pour un programme national de prévention des déchets, dans laquelle sont analysés les flux de déchets qui devraient faire l'objet de prévention, des objectifs de prévention et des moyens de communication à mettre en œuvre avec les entreprises et municipalités. Les flux sur lesquels une attention particulière sera portée sont les déchets de démolition, d'alimentation, les encombrants et les textiles et habits.</p> <p>Des rapports sont en cours de rédaction pour les municipalités afin de les guider dans leurs actions de prévention.</p> <p>Depuis février 2010, la Suède participe à un groupe de travail des pays nordiques pour la prévention des déchets.</p> <p>L'Université suédoise de l'agriculture travaille également sur un projet depuis 3 ans visant à déterminer combien de déchets alimentaires pourraient être évités et par quels moyens en se focalisant sur le secteur de la distribution plutôt que directement sur les ménages.</p> <p>Enfin, le programme de recherche interdisciplinaire "Towards sustainable waste management" est dédié à l'étude d'instruments politiques et de décisions stratégies qui peuvent contribuer à développer une gestion des déchets dans une optique plus durable. Entre autres, les instruments de prévention sont étudiés.</p>

III.7.2. LES ACTIONS INNOVANTES POUR LA REGION WALLONNE

Type	Intitulé	Description	Acteurs
Formation	Minimiser les déchets : mieux produire et mieux gérer les déchets alimentaires	<p>Toutes les unités participant à l'action (principalement des restaurants) ont mesuré les déchets issus de leur production et des clients. Les quantités de déchets alimentaires générés par les restaurants ont été rapportées sur des posters.</p> <p>L'information a été rendue disponible dans les restaurants, pour les clients ainsi que les personnels. Ils informent également des effets négatifs des déchets et de ce que chacun peut faire pour en diminuer les quantités. Ils travaillent sur base d'une liste de 10 mesures pour réduire les déchets - pour les clients et le personnel.</p> <p>Une importance particulière a été portée sur comment les restaurants peuvent améliorer leur production et comment ils peuvent planifier les menus. Les conseils aux clients sont d'utiliser le même plat pour la salade et le plat principal, de n'utiliser qu'une serviette, d'éviter d'utiliser de la vaisselle à usage unique, d'utiliser des tasses en porcelaine etc.</p>	Les villes à travers la Suède, dans près de 150 unités différentes (principalement des restaurants)
Etudes / R&D / Instruments	À manger bientôt	<p>Au lieu de jeter les produits d'alimentation dont la date "à consommer de préférence avant le..." arrive à expiration, les magasins ICA vont y mettre un label (introduire un nouveau système de marquage), avec un label vert et le texte "à manger bientôt", et les vendre à tarifs réduits.</p> <p>La plupart des consommateurs choisissent des produits avec une longue durabilité. Ils vont mettre des signalétiques dans le magasin indiquant aux consommateurs qu'ils se préoccupent de l'environnement et qu'ils font des efforts pour diminuer l'impact sur l'environnement et sur les changements climatiques. Tous les magasins ont le label environnemental "Svanen". Ils se chargent également de mettre des signalétiques indiquant aux consommateurs ce qu'ils peuvent faire pour devenir plus responsables vis-à-vis de l'environnement.</p>	ICA Maxi (chaîne d'alimentation)

Sensibilisation / Communication	Have you thought about your lifestyle ?	L'intitulé de l'annonce est "4000 jeunes à Göteborg ont remis en question leur mode de vie. Et vous ? " Il s'agit d'une action de sensibilisation par un jeu de société pour les élèves du secondaire, sur la consommation liée au mode de vie. Selon les choix des joueurs, l'environnement sera affecté de diverses façons. Le jeu tente de donner aux élèves des conseils pour réduire l'impact sur l'environnement. En plus du jeu, un film sur l'impact environnemental de notre consommation est diffusé. Chacun est invité à regarder le film et à réfléchir sur son propre mode de vie et comment il affecte l'environnement.	Kretsloppskontoret göteborg
Etudes / R&D / Instruments	Produits de seconde main dans les PàC	Les parcs à conteneur sont des lieux où les gens peuvent amener les objets dont ils ne veulent plus pour leur donner une seconde vie. Ce sont principalement les organisations caritatives qui viennent y chercher des objets pour ensuite les donner ou les revendre à bas-prix à des nécessiteux.	Parcs à conteneur

III.8 Suisse

III.8.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Quantité de déchets concernés	715 kg/hab./an (déchets municipaux en 2006, Eurostat)
Existence d'un plan	Il n'existe pas de plan de prévention des déchets ménagers et assimilés en Suisse. Une étude a été réalisée en 2006 pour l'OFEV (Utilisation des matières premières et élimination des déchets dans une optique durable), qui donne les bases pour l'élaboration de la future politique fédérale en termes de gestion des déchets. Cette étude ne fait que peu mention de la prévention.
Objectifs de réduction	Sans objet
Régularité de l'actualisation du plan	Sans objet
Nombre de mesures	Sans objet
Suivi des mesures	Sans objet
Actualisation des mesures	Sans objet
Autres éléments de contexte	<p>La Suisse porte actuellement ses efforts sur le tri et le recyclage des déchets ménagers.</p> <p>Actuellement, on observe une augmentation de la quantité totale d'ordures ménagères, parallèle au développement économique du pays. Mais l'augmentation totale des déchets est compensée par l'augmentation du tri et du recyclage. Par conséquent, les quantités de déchets éliminés restent stables malgré l'augmentation des quantités de déchets générés. Les quantités triées et recyclées sont, elles, en augmentation.</p>

III.9 Pays nordiques

III.9.1. DONNEES GENERALES EN TERMES DE PREVENTION

Cette fiche a été réalisée sur base d'un document réalisé par Norden en 2009. Il s'agit des résultats d'une étude sur les instruments de prévention des déchets et de promotion de l'efficacité matérielle existants dans les pays nordiques (Suède, Finlande, Norvège, Islande et Danemark). **Ces instruments concernent principalement le niveau fédéral en Belgique.**

Les auteurs se sont basés sur des entretiens passés avec des experts venant de chaque pays : des ministères, universités et associations pour l'environnement.

Sur base des interviews menées auprès des experts nordiques, il ressort que la prévention des déchets n'a pas été au centre de l'attention au cours des dernières années, mais un changement est attendu suite aux débats sur le changement climatique et à la nouvelle Directive Cadre des déchets. Les instruments considérés comme ayant le plus de potentiel sont :

- Imposer des normes de rendement matière dans les permis environnementaux
- Les Leviers politiques sur les produits
- Les TVA réduites
- Les taxes sur les ressources naturelles

Existence de plans de prévention	
Danemark	<p>Danish Waste Strategy for 2005-2008 : l'objectif global est de prévenir le gaspillage des ressources et l'impact environnemental des déchets. De plus, la croissance des gisements de déchets doit être découplée de la croissance économique.</p> <p>Autre objectif : les consommateurs doivent avoir l'opportunité de choisir des produits qui aident à prévenir la formation de déchets.</p> <p>Des mesures de prévention sont proposées là où il y a peu de barrières et où des résultats peuvent être atteints à court terme. Initiatives dans 4 secteurs : ménages, services, industries et construction.</p> <p>En 2009, un nouveau plan national des déchets était en préparation.</p>
Finlande	<p>Towards a recycling society - National waste plan until 2016</p> <p>Le plan national des déchets souligne la relation entre les problématiques des déchets et d'autres secteurs de politique environnementale (utilisation durable des ressources, protection des sols...). Le plan inclut également un programme séparé de prévention des déchets.</p> <p>La prévention est promue par l'utilisation de nouveaux instruments pour augmenter le rendement matière dans la production, la construction et la consommation, et en rendant l'application de la réglementation plus effective.</p> <p>Objectif de prévention : stabiliser le volume de déchets municipaux d'ici 2016 et le réduire au niveau du début des années 2000.</p>
Islande	<p>Le premier plan national de gestion des déchets (2004-2016) a été publié en 2004. Il inclut des objectifs de réutilisation.</p>
Norvège	<p>Objectif national global : réduire la croissance du gisement de déchets par rapport à la croissance économique.</p> <p>Instruments utilisés : par exemple taxe sur la mise en décharge et responsabilités élargies du producteur et la politique des achats publics.</p> <p>Source : Regjeringens miljøpolitikk og rikets miljøtilstand 2006-2007.</p>
Suède	<p>Objectifs environnementaux : la quantité totale de déchets générés ne doit pas augmenter.</p> <p>Approches systématiques comme la gestion environnementale et les ACV, achats durables ...</p> <p>Source : A strategy for Sustainable Waste Management ; Sweden's Environmental Objectives</p>

III.9.2. LEVIERS POLITIQUES POUR LA PREVENTION DES DECHETS

Responsabilité des producteurs	<p>Les experts interrogés dans le cadre de cette étude sont unanimes pour dire qu'en pratique, les REP augmentent le recyclage mais pas la prévention des déchets.</p> <p>En Suède, il y a un projet en cours pour transférer la responsabilité du producteur depuis les produits (ex : équipements électriques et électroniques) vers les matériaux (ex : plastique, ferraille, etc.)</p>
Elargir les crédits d'aide domestique	<p>Encourager les ménages à avoir recours à des services de réparation en diminuant la taxe sur ces services pour les rendre plus accessibles (cf. programme national de la promotion de la consommation et la production en Finlande)</p>
TVA (taxe sur la valeur ajoutée)	<p>La majorité des experts pense que l'utilisation de TVA différenciées serait un bon instrument de prévention, sans pouvoir dire comment cette taxe devrait être mise en œuvre.</p> <p>Il n'existe pas d'exemples concrets de services qui auraient eu droit à des réductions.</p> <p>Problème : une TVA réduite rencontre l'opposition des ministères ou gouvernements et est, pour cette raison, très difficile à introduire.</p>
Taxes sur les ressources naturelles	<p>Danemark : depuis 1990 il y a une taxation sur l'extraction des matières primaires.</p> <p>Suède : taxation sur les granulats naturels depuis 1996 pour diminuer la différence de prix entre les graviers naturels et les pierres concassées, leur plus proche substitut.</p>
Business Concepts	<p>Finlande : projet MASCO - Material Efficiency Services, qui se focalise sur les modèles de gestion des matériaux, composant des produits à fabriquer. L'entreprise cliente externalise la gestion de groupes de matériaux sélectionnés à des prestataires de services.</p> <p>Le but est de retirer les ressources du champ d'action de l'entreprise cliente mais également d'arriver à une plus grande efficacité dans les procédés de fabrication.</p>
Instruments informatifs	<p>La Finlande a mis sur pied un centre sur le rendement matière qui fournit des services pour les entreprises et des conseils aux consommateurs et aux organisations du secteur public de différentes manières, pour améliorer le rendement matière. Le centre est connecté à Motiva Oy, une entreprise conduite comme une agence du ministère de l'emploi et de l'économie, qui fournit déjà de nombreux services d'experts promouvant l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergie renouvelable.</p> <p>Danemark : Danish Society for Nature Conservation a proposé de mettre en place un centre national de la prévention des déchets (discussion en cours).</p>
Comptabilité matérielle	<p>Outil pour améliorer le rendement matière des entreprises.</p> <p>Danemark : législation sur la comptabilité verte depuis 1955. La comptabilité verte poursuit deux</p>

	<p>objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none">1. d'augmenter l'accès du public aux informations relatives aux performances environnementales des entreprises2. de motiver les entreprises pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et de travailler plus systématiquement sur des problématiques environnementales. <p>Au Danemark, les entreprises ne sont pas obligées d'améliorer leurs activités, mais le système permet de donner au public des informations sur l'utilisation d'énergie, d'eau et de matières premières par l'entreprise.</p> <p>Tous les documents de comptabilité verte sont disponibles sur les pages web du Central Business Register (CBR). Le CBR couvre les entreprises publiques et privées.</p> <p>Autre exemple : Petra Waste Benchmarking of Helsinki Metropolitan Area Council. Le Petra Waste Benchmarking compare les quantités de déchets générés par une entreprise individuelle avec la moyenne des entreprises d'un même secteur ou ayant les mêmes caractéristiques.</p> <p>L'objectif est d'aider les entreprises à développer leurs propres systèmes de gestion des déchets et de réduire la quantité de déchets. Le suivi des taux de réemploi et de la quantité totale de déchets est réalisé facilement à l'aide de baromètres. La comparaison avec les autres entreprises aide à reconnaître si sa propre opération génère de grandes quantités de déchets sans que ce ne soit nécessaire. Les meilleures entreprises sont récompensées par le prix "Saver of Natural Resources".</p> <p>Le service Petra est prévu pour toutes les entreprises et organisations opérant dans l'aire métropolitaine d'Helsinki et est gratuit. Il devrait être étendu à tout le pays.</p>
--	--

III.10 Autres pays, autres actions

Autriche			
Type	Intitulé	Description	objectifs
Etudes / R&D / Instruments	Réduction des déchets alimentaires grâce à l'existence de supermarchés sociaux.	<p>Une approche suggérée pour réduire les déchets alimentaires des commerces était de désigner un réseau entre les supermarchés et les institutions de bienfaisance pour donner et distribuer les aliments comestibles aux personnes dans le besoin.</p> <p>Dans 8 des 9 Etats d'Autriche, des supermarchés sociaux ont été mis en place. Ils vendent principalement des produits alimentaires aux personnes dans le besoin.</p> <p>Les produits ont été donnés par l'industrie et les détaillants. Ces produits auraient dû être jetés pour différentes raisons : emballages abîmés, surplus de stockage, surproduction, mauvais étiquetage etc.</p> <p>Les données d'un des 19 supermarchés sociaux indiquent qu'une quantité de 260 tonnes de nourriture comestible a été ainsi vendue en 2007.</p> <p>Mi-juillet 2009, 5 autres supermarchés ont ouvert.</p>	Résultat : 45 kg / commerce / jour de déchets évités

Australie			
Type	Intitulé	Description	objectifs
Sensibilisation / communication	Réduction des déchets alimentaires dans les écoles via un concours	<p>EcoRecycle Victoria and the Department of Education & Training Les écoles peuvent gagner des prix. Le budget total est de \$10000. <u>Il y a deux catégories :</u> La catégorie des débutants : démontrer que des mesures ont été prises pour faire des repas sans déchets La catégorie avancée : démontrer dans les écoles qui ont déjà initié des actions "repas sans déchets" qu'elles conduisent un changement durable dans la réduction des déchets de repas.</p> <p><u>Les écoles doivent suivre 5 étapes :</u> 1. Former un groupe de planification ou un comité représentatif dans son école 2. Enregistrer son école 3. Développer une politique de "lunch sans déchets". 4. Prévoir un "Jour pour les lunchs sans déchets" (le même jour pour toutes les écoles) 5. Une fois les objectifs atteints, compléter un formulaire et envoyer un résumé de min. 2 pages, qui explique : a. La politique des lunchs sans déchets b. comment les étudiants et l'école se sont investis dans la planification, la mise en place et l'application de la politique "jour pour les lunchs sans déchets" c. le détail des activités et actions innovatrices d. les preuves de réduction des déchets e. comment l'école va ensuite réduire ses déchets en continu</p> <p>Un site Web donne des suggestions pour mesurer les quantités de déchets, donner des idées et les promouvoir. Un matériel didactique spécial a été développé pour le projet et est disponible sur le site Web.</p>	Encourager les écoles à conscientiser les étudiants sur l'impact de leurs activités quotidiennes sur l'environnement et à promouvoir les petites actions que chacun peut mettre en œuvre pour réduire son impact.

IV. Bibliographie

Bibliographie		
Contacts		
Allemagne	Joachim Wuttke	UBA
	Susan Krause	UBA
France	Etienne Le Roy	ADEME
	Lydie Ougier	ADEME
Région de Bruxelles Capitale	Joëlle Van Bambeke	IBGE
	Françoise Bonnet	IBGE
Région flamande	Katrijn Siebens	OVAM
Pays-Bas	Herman Huisman	Senter Novem
	Martin Van Nieuwenhoven	Senter Novem
Suède	Sanna Due	Natur & RDSVerket
Suisse	Michael Hügi	OFEV
Royaume-Uni (Angleterre)	Rachel Gray	WRAP
	Richard Swannell	WRAP
Documents et sites internet		
Documents transversaux	Quantitative Benchmarks for Waste Prevention	ACR +, 2009
	Workshop - prevention of food waste	RDC, 2006
	Workshop - prevention of packaging waste	RDC, 2006
	Instruments for waste prevention and promoting material efficiency	Norden, 2009
	Identification des mécanismes de promotion des services qui peuvent remplacer les produits avec un gain environnemental dans le cadre d'une dématérialisation	RDC, 2010
	Internation waste prevention and reduction practice : final report	Enviros Consulting, 2004

	Site Internet de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	http://www.ewwr.eu/fr/inscrivez-votre-action
	Site internet de la Commission Européenne - Environment - factsheets sur les meilleures pratiques de prévention des déchets	http://ec.europa.eu/environment/waste/prevention/practices.htm
Allemagne	Abfallvermeidung in Deutschland ist weit hinter ihre ursprünglichen Ziele Zurückgefallen	Müllmagazin, 2007
	Abfallwirtschaftsplan Rheinland-Pfalz	Ministerium für Umwelt und Forsten Rheinland-Pfalz, 2004
	Site Internet : Ecoles de l'environnement	www.umweltschulen.de
	Site Internet de la Fondation pour l'environnement et la protection de la nature allemande (BUND) - Eco-conseils	http://www.bund.net/bundnet/service/oekotipps/
	Site Internet Eco TopTen	http://www.ecotopen.de/start.php
France	Prevention de la production de déchets	Ministère de l'écologie et du développement durable, 2004
	Tableau de bord : Prévention de la Production des Déchets	ADEME, 2008
	La politique des déchets 2009-2012	MEEDDEM, 2009
	Présentation PPT : Le Plan National de Prévention des Déchets : Bilan 2004-2007	ADEME, 2007
	Politique de Prévention des Déchets - Etat des lieux des actions menées en France	ADEME, 2009
Région flamande	Uitvoeringsplan Milieuverantwoord beheer van huishoudelijk afvalstoffen	OVAM, 2008
	Indicatoren voor preventie van huishoudelijke afvalstoffen in Vlaanderen	OVAM, 2007
	CD-Rom "Afvalarme evenementen"	OVAM, 2007
	Site Internet des Ressourceseries (Kringloop)	www.kringloop.net
Pays-Bas	Fichier excell "Inventarisatie afvalpreventieactiviteiten"	Senter Novem, 2010
	De gemeetelijke afvalmonitor	Afval Overleg Orgaan, 2004

	Minder afval : ideeën voor gemeenten voor het bevorderen van preventie	Afval Overleg Orgaan, 2002
Suisse	Rapport sur la gestion des déchets 2008	OFEV, 2008
	Consommation respectueuse de l'environnement	OFEV, 2006
	Utilisation des matières premières et élimination des déchets dans une optique durable	OFEV, 2006
	Site Internet de la Journée suisse des déchets et des ressources Chasse au trésor	www.chasseautresor.ch/
	Site Internet de l'action Coup de Balai printanier, pour la propreté des espaces publics	www.coupdebalai.ch/
Royaume-Uni (Angleterre)	Waste strategy for England 2007	Defra, 2007
	Household waste prevention : Evidence Review	Defra, 2009
Région de Bruxelles Capitale	Bilan du plan pour la prévention et de gestion des déchets 2003-2007	IBGE, 2008
	Projet de quatrième plan régional de prévention et de gestion des déchets	IBGE, 2008
	Site Internet de l'IBGE	www.ibgebim.be